

## VACCINATION

La vaccination Diphtérie – Tétanos – Polio (DTP) est obligatoire : 3 injections + 1 rappel l'année suivante (Rappel ensuite tous les 5 ans jusqu'à 18 ans conseillé)

Joindre la photocopie des vaccins lors de la première inscription dans l'Etablissement.

Date du dernier rappel DTP .....

Remplir, signer et placer cette fiche sous enveloppe cachetée à l'attention de :  
« *L'Infirmier(ère) de Santé Scolaire* » afin de respecter la confidentialité des renseignements si nécessaire.

Ce document est exclusivement destiné au service médical.

Date et signature du responsable légal :

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX OBLIGATOIRES

- Allergies Alimentaires : .....
- Médicaments : .....
- Autres : .....
- Asthme  Diabète  Epilepsie
- Scoliose  Autres : .....
- Interventions chirurgicales subies : .....

Traitements réguliers .....

En cas de traitement sur le temps scolaire, il est obligatoire de déposer à l'infirmier les médicaments, l'ordonnance, l'autorisation parentale permettant leur délivrance.

- Déficience auditive  Déficience visuelle
- Dyslexie  Autres
- Tiers-Temps
- Suivis spécifiques  Orthophonie  Psychomotricité
- Psychologique

Nom et Tél. du praticien ..... / / / / /

Merci de signaler à l'Infirmier tout changement d'adresse, de numéro de téléphone et tout nouveau problème médical survenant en cours d'année scolaire.

Toute maladie particulière peut faire l'objet d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) auprès du Médecin Scolaire.

## SUIVI INFIRMIER

### Dates